



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 18/01/2023 à 16h30

VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS : ACTUALISATION

MESURES D'INTERDICTION DE CIRCULATION

A partir de ce jour, jeudi 18 janvier, Météo France a placé le département du Cantal en vigilance ORANGE pour risque de neige-verglas à partir de 16h00 et cette nuit.

Le département va connaître des conditions météorologiques particulières. Un épisode neigeux bref et intense aura lieu entre 17h et 20h. Le nord-est du département notamment l'axe A75 – Cézallier sera la partie la plus exposée avec 2 à 3 cm de neige attendus par heure entre 17h00 et 20h00 avec des risques de congères.

Après cet épisode neigeux, les températures vont subitement baisser et pourront atteindre -3° à -5° en plaine et de -3° à -8° sur les reliefs. Un risque élevé de regel rapide est donc attendu sur l'ensemble des routes du département, rendues très humides par la pluie et la neige, pouvant rendre les routes difficilement praticables. Des brouillards givrants sont également attendus en matinée.

Les mesures d'interdiction de circulation suivantes sont mises en place :

- La rotation du matin (de 6h à 9h) des transports scolaires ne sera pas effectuée le vendredi 19 janvier. Les retours seront assurés le soir dans des conditions normales.
- La circulation des véhicules de transport de marchandises et de voyageurs de plus de 7,5 t est interdite entre 20h ce soir et 9h demain matin sur les axes suivants :
 - RN122 entre Aurillac et Massiac dans les deux sens de circulation
 - tout le réseau routier de l'arrondissement de Saint-Flour
- Par arrêté zonal, la circulation des poids lourds est interdite sur l'A75

Le préfet du Cantal a activé le comité opérationnel départemental à partir de 17h ce soir.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Nous vous recommandons la plus grande vigilance sur les routes et de vous tenir informés régulièrement de l'évolution des conditions météo et des mesures qui pourront être prises. Il est conseillé de limiter les déplacements non indispensables.

Tenez-vous informés sur:

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**
Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC